

Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Les taux d'emploi vont de 56,9 %
en Languedoc-Roussillon à 66,8 %
dans les Pays de la Loire

Olivier Marchand, direction des Statistiques démographiques et sociales, Insee

Début 2005, la France métropolitaine compte 28 millions d'actifs. La population active, comme la population ayant un emploi, s'est féminisée et est plus diplômée qu'en 1999. Elle est également plus âgée.

Début 2005, 72 % des personnes en âge de travailler avaient un emploi ou en recherchaient un. Les différences entre régions se maintiennent : l'Île-de-France, l'Alsace ou les Pays de la Loire ont des taux d'activité et d'emploi élevés ; les régions situées au Nord ou au Sud-Est de la France cumulent faible activité et fort chômage. Les taux d'emploi sont encore éloignés de ceux visés par le sommet européen de Lisbonne, notamment pour les seniors (55-64 ans).

Au début de l'année 2005, selon les enquêtes de recensement, la population des ménages ordinaires de la France métropolitaine comptait 28,2 millions d'actifs (*définitions*), dont 24,9 millions de personnes ayant un emploi et 3,3 millions de chômeurs déclarés (*tableau 1*).

Le taux d'activité de la population en âge de travailler aurait globalement peu progressé entre 1999 et 2005 (*encadré*) mais la population active a légèrement changé de visage.

Féminine à 47,5 % (contre 46,1 % en 1999), elle est aujourd'hui plus diplômée : la proportion d'actifs ayant au moins le niveau du baccalauréat a augmenté de plus de 8 points en six ans. Dans le même temps, cette population a pris de l'âge, essentiellement parce que les premières générations nombreuses du baby boom sont aujourd'hui quinquagénaires. La part des plus de 55 ans parmi les actifs dépasse ainsi 10 % en 2005, alors qu'elle n'atteignait pas 7 % à la fin des années 1990 (*graphiques 1 et 2*).

Les personnes ayant un emploi, qui représentent près de 90 % des actifs, partagent ces évolutions d'ensemble. Fait notable, le travail à temps partiel n'a pas poursuivi sa progression : en très légère augmentation chez les hommes, sa part a reculé parmi les femmes, passant de 31 % des actives ayant un emploi en 1999 à moins de 29 % en 2005.

Les enquêtes de recensement donnent une vision amplifiée du chômage par rapport à l'enquête sur l'emploi (*encadré*). Elles retracent cependant bien les disparités : le chômage continue à affecter particulièrement les jeunes, qui sont plus vulnérables que les adultes mais se reclassent plus rapidement, les peu ou pas diplômés et les étrangers (*tableau 2*). Toutefois, l'écart de taux de chômage entre les hommes et les femmes s'est réduit de plus d'un point entre 1999 et 2005.

1 Population des ménages ordinaires de 15 ans ou plus* par type d'activité, début 2005

en milliers

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs déclarés	En formation initiale	Autres inactifs	Ensemble	Taux d'activité** (en %)	Taux d'emploi** (en %)
Femmes	11 612,4	1 771,1	2 201,6	9 675,2	25 260,2	67,5	58,6
Hommes	13 302,2	1 518,8	1 967,6	6 241,5	23 030,1	77,2	69,3
Total	24 914,6	3 289,8	4 169,2	15 916,7	48 290,3	72,3	63,8

* Âge en années révolues à la date des enquêtes.

** Calculé sur la seule population âgée de 15 à 64 ans.

Source : Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, Insee.

INSEE
PREMIERE



INSEE

Activité, emploi et chômage selon les régions

L'Île-de-France, l'Alsace, les Pays de la Loire, le Centre et Rhône-Alpes ont des taux d'activité qui dépassent globalement 73 %, contre 72,3 % pour la France métropolitaine (carte 1). Ce sont les Franciliennes qui sont les plus actives (71,6 %) alors que côté masculin, ce sont les Alsaciens (près de 80 %) . À l'inverse, la région Nord - Pas-de-Calais et les trois régions du Sud-Est (Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) ferment la marche avec des taux d'activité d'ensemble inférieurs à 70 %. Les taux d'activité sont plus dispersés pour les femmes que pour les hommes et contribuent davantage au classement d'ensemble. Mais l'explication d'ordre démographique qui tendrait à lier régions de faible activité féminine et régions de forte fécondité n'est pas vraiment convaincante : le Nord - Pas-de-Calais conjugue un faible taux d'activité et une forte fécondité, alors que les régions situées au Sud-Est du territoire allient une faible activité et une fécondité inférieure à la moyenne.

Les régions où la proportion de femmes dans la population active est élevée mêlent des régions de forte activité (Île-de-France) avec d'autres où la participation à l'activité est faible (Provence - Alpes-Côte d'Azur). Il en est de même des régions où la part des actifs ayant un diplôme de niveau supérieur ou égal au baccalauréat est importante : Île-de-France, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes mais également Provence - Alpes-Côte d'Azur ; ou encore de celles où la proportion de jeunes de moins de 30 ans dans la population active est notable : Alsace, Pays de la Loire et Île-de-France, mais aussi Nord - Pas-de-Calais et Picardie. On ne peut donc établir de liens étroits entre taux d'activité, d'emploi ou de chômage, et caractéristiques structurelles de la population active dans les différentes régions.

En revanche, les quatre régions les moins actives professionnellement sont aussi celles où les taux de chômage déclaré sont les plus élevés : l'écart avec la moyenne nationale dépasse même 4 points en Languedoc-Roussillon (+ 3,5 points côté masculin, + 5,1 points côté féminin) (cartes 2a, 2b). À l'opposé, les Pays de la Loire et Rhône-Alpes figurent parmi les régions les plus favorisées du

point de vue de l'activité et du chômage. Mais le Limousin et l'Auvergne ont aussi

des taux de chômage inférieurs à 10 % : le caractère plus rural et la nature des

Une mesure spécifique de l'emploi et du chômage dans les enquêtes de recensement

Les concepts d'emploi et de chômage retenus dans les enquêtes annuelles de recensement diffèrent de ceux adoptés dans l'enquête sur l'emploi, qui est basée sur les concepts du Bureau international du travail (BIT) (définitions). En particulier, le nombre de personnes se déclarant spontanément au chômage dans les enquêtes de recensement dépasse largement celui mesuré par les enquêtes sur l'emploi : début 2005, le taux de chômage ressortait à 11,7 % selon la première source mais seulement à 10,1 % selon la seconde, ce qui correspond à un écart d'un demi-million de personnes. Cette surestimation du chômage par les enquêtes de recensement est deux fois plus forte pour les femmes que pour les hommes, en partie par suite de la contrainte de disponibilité qu'impose le BIT pour être considéré comme chômeur.

Les taux de chômage régionaux dans les enquêtes annuelles de recensement apparaissent ainsi supérieurs aux taux diffusés trimestriellement et estimés à partir de l'enquête sur l'emploi et des données de l'ANPE. Néanmoins, la hiérarchie des régions est pratiquement la même dans les deux cas. Le Limousin, la Bretagne, les Pays de la Loire et l'Auvergne affichent les taux de chômage les plus bas, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Nord - Pas-de-Calais et le Languedoc-Roussillon les taux les plus élevés.

Sur l'activité professionnelle, le questionnement du nouveau recensement a été sensiblement modifié pour mieux couvrir les situations mixtes : étudiants ayant un « petit boulot », personnes ayant une activité réduite... Dans tous ces cas, priorité a été donnée à la situation d'emploi.

De ce fait, l'écart entre les estimations d'emploi tirées des enquêtes de recensement et celles déduites de l'enquête sur l'emploi s'est accru. Les comparaisons en niveau d'un recensement à l'autre en sont affectées, d'autant plus que les enquêtes de recensement ont sans doute mieux dénombré les différentes catégories de population que le recensement de 1999. Une bonne part de l'accroissement apparent du taux d'activité d'ensemble entre 1999 et 2005 s'expliquerait ainsi par les changements d'un recensement à l'autre. De fait, la participation moyenne à l'activité professionnelle aurait peu varié en six ans.

Les informations en termes de structure peuvent être plus facilement rapprochées entre 1999 et 2005. Les caractéristiques détaillées des actifs ayant un emploi (statut et type de contrat, profession et catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité ...) feront l'objet d'une publication spécifique au cours des prochains mois.

2 Taux de chômage déclaré par sexe, âge, niveau de diplôme et nationalité regroupée

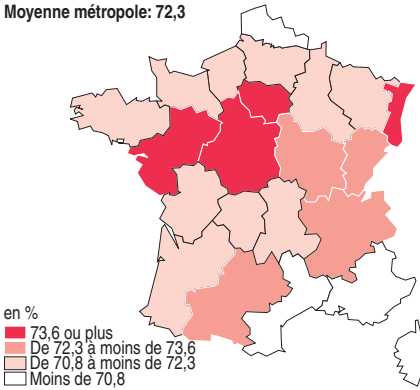
en %

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	1999	2005	1999	2005	1999	2005
Âge						
15-29 ans	22,3	19,8	16,9	17,4	19,4	18,5
30-39 ans	14,6	13,6	9,1	9,0	11,6	11,2
40-49 ans	11,1	10,4	7,9	7,2	9,4	8,7
50-59 ans	12,0	9,6	9,9	8,0	10,8	8,7
60 ans ou plus	7,2	8,0	5,9	7,7	6,6	7,9
Niveau de diplôme						
Aucun ou CEP	21,9	20,9	17,8	16,9	19,7	18,7
BEPC, Brevet	16,2	14,9	12,2	12,4	14,3	13,7
CAP, BEP	16,6	14,6	9,9	9,3	12,5	11,4
Baccalauréat	13,3	12,6	9,3	9,3	11,3	11,0
Diplôme de niveau « Bac+2 »	8,0	7,6	6,9	7,2	7,5	7,4
Diplôme de niveau > « Bac+2 »	8,2	8,2	5,7	6,6	6,8	7,4
Nationalité						
Français	14,3	12,5	10,0	9,7	12,0	11,0
Étrangers	27,6	27,5	21,1	18,7	23,6	22,4
Ensemble	15,0	13,2	10,8	10,2	12,7	11,7

Source : Recensement de 1999 ; enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, Insee.

① Taux d'activité des 15 à 64 ans au 1/01/2005

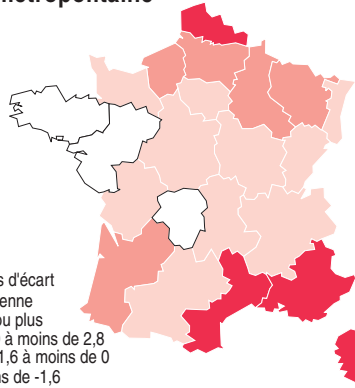
Moyenne métropole: 72,3



② a) Taux de chômage des femmes au 1/01/2005 - écart à la moyenne métropolitaine

en points d'écart à la moyenne

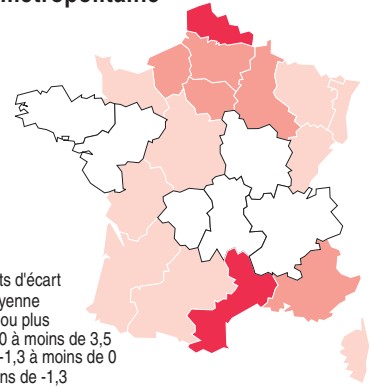
- 2,8 ou plus
- De 0 à moins de 2,8
- De -1,6 à moins de 0
- Moins de -1,6



② b) Taux de chômage des hommes au 1/01/2005 - écart à la moyenne métropolitaine

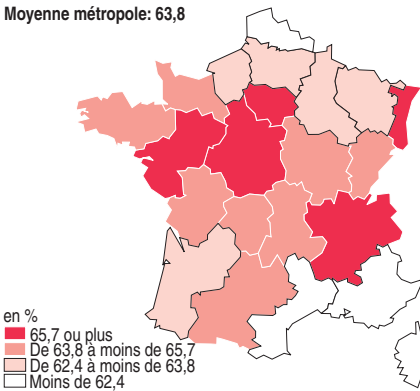
en points d'écart à la moyenne

- 3,5 ou plus
- De 0 à moins de 3,5
- De -1,3 à moins de 0
- Moins de -1,3



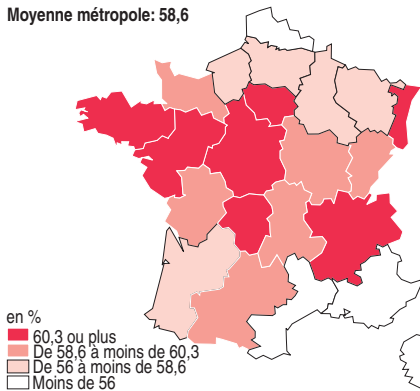
③ Taux d'emploi des 15 à 64 ans au 1/01/2005

Moyenne métropole: 63,8



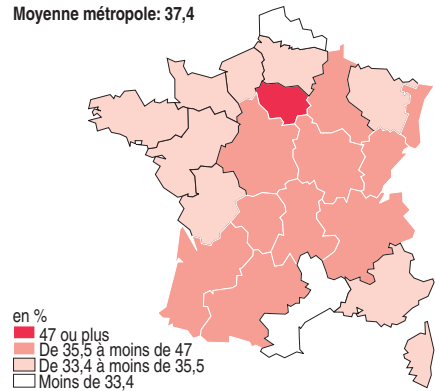
③ a) Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans au 1/01/2005

Moyenne métropole: 58,6



③ b) Taux d'emploi des 55 à 64 ans au 1/01/2005

Moyenne métropole: 37,4



Source : Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, Insee.

courants migratoires y sont sans doute à l'origine d'un meilleur équilibre du marché du travail, plus que le dynamisme de la région. L'Ouest et le Centre de la France apparaissent ainsi relativement épargnés, par comparaison notamment avec le Nord du pays marqué par un chômage plus industriel et masculin et le Sud-Est, où il est plus tertiaire et féminin. L'Île-de-France a par ailleurs une situation très défavorable sur la carte du chômage masculin.

Le positionnement des régions pour les taux d'emploi est sensiblement le même que pour les taux d'activité (carte 3). Les Pays de la Loire, où deux personnes de 15 à 64 ans sur trois travaillent, reprennent toutefois la première place à l'Île-de-France. À l'autre bout de l'échelle, c'est le Languedoc-Roussillon, et non plus la Corse, qui présente le taux d'emploi le plus faible (56,9 %).

Loin des objectifs de Lisbonne

En 2000, le sommet européen de Lisbonne a fixé pour objectif à l'horizon 2010 des taux d'emploi de 70 % pour l'ensemble des 15-64 ans, de 60 % pour les

femmes de même âge et de 50 % pour l'ensemble des 55-64 ans. À mi-parcours, aucune des régions métropolitaines n'est proche de la cible globale, la moyenne de ces régions se situant plus de six points en dessous. Par contre, sept régions ont d'ores et déjà dépassé l'objectif fixé pour le taux d'emploi féminin, dont la moyenne nationale, 58,6 %, est voisine (carte 3a). Les dispersions régionales de taux d'emploi des femmes et de taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans paraissent d'ailleurs liées. Mais les positions pour le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) sont plus spécifiques (carte 3b) : toutes les régions, dont la moyenne générale se situe à 37 %, sont très éloignées de l'objectif de 50 %. L'Île-de-France se détache cependant nettement (47 %), du fait du poids des cadres et des indépendants au sein de sa population. Viennent ensuite Rhône-Alpes, le Centre et les régions du Sud-Ouest (Midi-Pyrénées, Aquitaine), alors que ferment à nouveau la marche les régions au fort taux de chômage et donc, sans doute, à forte proportion de préretraités (Nord - Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, Lorraine).

Sources

La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé par la loi à 10 000 habitants : les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les 5 ans par roulement ; dans les communes de 10 000 habitants ou plus, un échantillon d'adresses regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année. Les résultats présentés dans cet *Insee Première* sont issus d'estimations réalisées à partir du cumul des trois enquêtes annuelles de recensement de janvier 2004, janvier 2005 et janvier 2006. Ils décrivent une situation moyenne conventionnellement datée du début 2005. Ils portent sur la seule population des ménages ordinaires ayant atteint l'âge de 15 ans ou plus à la date de l'enquête de recensement (« âge en années révolues »).

Définitions

La **population active** est composée des actifs ayant un emploi et des chômeurs. Sont considérées comme **actifs ayant un emploi** les personnes qui ont une profession et l'exercent au moment du recensement (y compris les personnes en

congé maladie ou maternité), quelle que soit la durée de l'emploi (y compris les emplois occasionnels ou de très courte durée). Les apprentis sous contrat, les stagiaires rémunérés et les personnes qui exercent

une activité professionnelle tout en poursuivant leurs études font également partie de la population active ayant un emploi. De même les personnes recherchant un emploi tout en ayant une activité

réduite et les retraités conservant un emploi (anciens militaires notamment) sont considérés comme actifs ayant un emploi. Sont considérées comme **chômeurs** selon les enquêtes de recensement les personnes qui se sont déclarées comme telles (qu'elles soient inscrites ou non à l'ANPE) et qui n'ont pas déclaré par ailleurs qu'elles ne cherchent pas d'emploi. Les personnes qui se sont déclarées « en études », « en retraite ou préretraite », « femme ou homme au foyer » ou « dans une autre situation » mais qui ont déclaré par ailleurs chercher un emploi sont également considérées comme chômeurs. Cette définition du chômage est plus large que celle du Bureau international du travail, qui contrôle plus strictement la disponibilité pour travailler et la réalité de la démarche de recherche d'emploi de la personne interrogée.

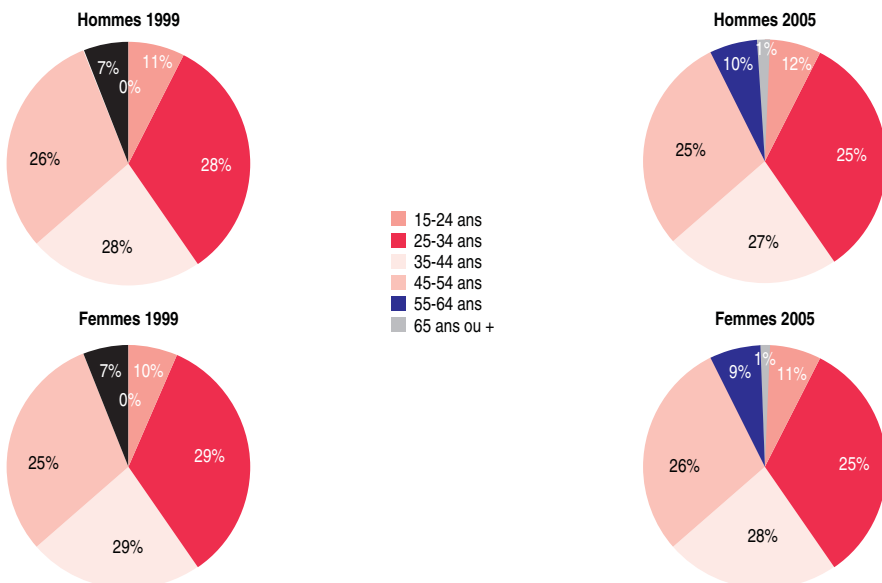
Le **taux d'activité** est le rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'emploi d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

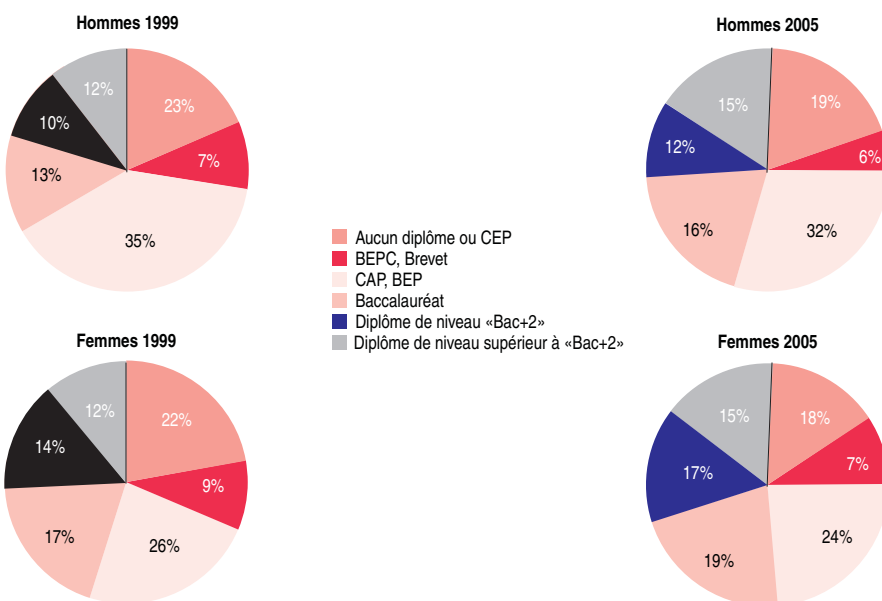
Le **taux d'emploi à temps partiel** est le rapport entre la population ayant déclaré occuper un emploi à temps partiel et la population active ayant un emploi.

Le **taux de chômage** est le rapport entre la population au chômage et la population active de même sexe et de même âge. Le taux de chômage d'ensemble est estimé sur la population de 15 ans ou plus.

① Répartition de la population active masculine ou féminine par âge en 1999 et 2005



② Répartition de la population active masculine ou féminine par niveau de diplôme en 1999 et 2005



Source : Recensement de 1999 ; enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, Insee.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

Bibliographie

Borrel C., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004 », *Insee Première* n° 1098, août 2006.

Jacquot A., Minodier C., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : 31,3 millions de logements au 1^{er} janvier 2005 », *Insee Première* n° 1060, janvier 2006.

Attal-Toubert K., Lavergne H., « Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005 », *Insee Première* n° 1070, mars 2006.

« La France et ses régions », *Insee Références*, édition 2006.

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2006

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : C. Benveniste,
C. Dulon, A.-C. Morin
T. Méot
Maquette : Mireille Brunet
Code Sage IP061117
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007

